



Savoir polaire Canada

Programme de bourse de recherche POLAIRE

Lignes directrices

Prolongation de l'appel de candidatures 2023-2024 et appel de candidatures 2024 2025



Savoir polaire
Canada

Polar Knowledge
Canada

Canada

Table des matières

Table des matières	2
Sommaire	4
Guide de subventions pour les bourses de recherche POLAIRE	5
Programme de sciences et technologie de POLAIRE	5
Programme de bourse de recherche.....	6
Objectifs du programme	6
Subvention disponible	6
Durée	7
Calendrier	7
Admissibilité.....	7
Établissements d'accueil.....	8
Critères de soumission	8
Formulaire de mise en candidature	10
Partie A – Type de demandeur	10
Partie B – Renseignements sur le demandeur	10
Partie C - Informations sur l'établissement d'attache.....	10
Partie D – Informations sur l'établissement d'accueil.....	10
Partie E – Renseignements sur le projet	11
Partie F - Proposition de projet.....	11
Partie G - Dossier de candidature	16
Partie H – Déclaration	17
Présenter votre demande	18
Liste de vérification des documents	18
Date limite pour présenter une demande	18
Questions.....	18
Annexe I – Considérations supplémentaires relatives au projet	19
Éthique de la recherche, permis et licences	19
Mobilisation communautaire.....	19

Langues officielles.....	19
Langues autochtones.....	19
Analyse comparative entre les sexes	20
Annexe II - Dépenses admissibles et non admissibles	21
Achat de matériaux, d'équipement et de fournitures	21
Honoraires et services professionnels (contrats).....	21
Salaires et avantages sociaux des employés et des travailleurs occasionnels et honoraires	21
Déplacement, y compris les repas et l'hébergement	21
Frais postaux et d'expédition	21
Dépenses non admissibles	22

Sommaire

Le programme de bourses de recherche de Savoir polaire Canada (POLAIRE) est financé par les [Subventions et contributions en appui aux progrès scientifiques et technologiques dans le Nord](#) de POLAIRE. Dans le cadre de ce programme annuel, l'organisme offre du soutien à cinq boursiers de POLAIRE qui entreprennent des travaux relevant de l'un des trois [buts de POLAIRE en matière de sciences et de technologie \(S-T\)](#) et qui sont menés dans un établissement du Nord.

La bourse de recherche POLAIRE est destinée aux chercheurs postdoctoraux et aux chercheurs invités. Les chercheurs invités sont des chercheurs universitaires, des chercheurs communautaires et des détenteurs de savoirs autochtones.

La bourse de recherche POLAIRE offre un soutien financier aux personnes admissibles qui souhaitent continuer à développer leur expertise dans le Nord et poursuivre leurs recherches dans le cadre de l'un des [buts en sciences et technologie](#) de POLAIRE.

Les demandeurs doivent être affiliés à une [université reconnue et à un établissement du Nord](#) pendant la durée de leur bourse de recherche.

POLAIRE **offre deux bourses** cet automne. Vous devez présenter votre candidature au plus tard le 20 novembre 2023 pour obtenir une bourse d'une valeur de 17000 dollars (du 1^{er} décembre 2023 au 31 mars 2024) et au plus tard le 15 janvier 2024 pour obtenir une bourse de 50000 dollars (du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025)

Prolongation de l'appel de candidatures (2023-2024)

Cette bourse d'une valeur de 17000 dollars est allouée pour une période de quatre (4) mois. Six (6) bourses seront octroyées.

La date de clôture est le 20 novembre 2023 à 23 h 59 (heure du Pacifique).

2024-2025

Cette bourse d'une valeur de 50000 dollars est allouée pour toute l'année financière 2024-2025. Cinq (5) bourses seront octroyées.

La date de clôture est le 15 janvier 2024 à 23 h 59 (heure du Pacifique).

Guide de subventions pour les bourses de recherche POLAIRE

POLAIRE a rédigé ce guide pour accompagner le formulaire de demande de subvention du programme de bourse de recherche POLAIRE.

Dans ce guide, POLAIRE :

- présente les [buts en sciences et technologie](#);
- explique comment demander une subvention, comment remplir une demande de subvention et comment les demandes sont évaluées.

Les projets subventionnés par POLAIRE doivent respecter les [modalités du programme de subvention](#).

Programme de sciences et technologie de POLAIRE

POLAIRE gère un programme de sciences et de technologie visant l'ensemble du Nord et reconnaît l'importance cruciale d'une large contribution, notamment de la part des habitants du Nord, dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses plans quinquennaux en matière de sciences et de technologie.

L'approche collaborative de POLAIRE s'appuie sur la longue histoire de consultation entreprise par le ministère d'Affaires autochtones et du Nord Canada lors de la conception de la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique (SCREA) et du programme. Le [Cadre de sciences et de technologie](#) quinquennal de POLAIRE et le [Plan stratégique](#) plus vaste à l'échelle de l'organisme définissent les objectifs généraux pour 2020-2025, conformément à la vision de POLAIRE pour un avenir durable guidé par la connaissance et la collaboration.

Ce [cadre de S-T](#) oriente les appels de propositions de recherche de POLAIRE. Ses trois buts sont les suivants :

- **But 1 :** Améliorer les connaissances au sujet des écosystèmes terrestres, marins et d'eau douce dynamiques du Nord dans un contexte de changement rapide.
- **But 2 :** Mieux comprendre les liens qui existent entre le bien-être des collectivités nordiques et la santé de l'environnement.
- **But 3 :** Promouvoir des solutions durables dans les domaines de l'énergie, de la technologie et de l'infrastructure qui sont adaptées aux conditions environnementales, sociales et culturelles propres au Nord.

Programme de bourse de recherche

Cinq bourses de recherche POLAIRE sont attribuées chaque année à des chercheurs postdoctoraux et à des chercheurs invités. Les chercheurs invités sont des chercheurs universitaires, des chercheurs communautaires et des détenteurs de savoirs autochtones.

Objectifs du programme

Le programme de bourses de recherche de POLAIRE vise à :

- Mettre en relation les chercheurs postdoctoraux et les chercheurs invités avec les établissements de recherche du Nord;
- Appuyer des projets qui transcendent les disciplines et relient de multiples détenteurs de connaissances et systèmes de connaissances;
- Faire progresser les connaissances afin de contribuer aux priorités scientifiques et communautaires du Nord.

Les boursiers POLAIRE doivent prendre en compte de multiples systèmes de savoirs, y compris les savoirs autochtones et les approches scientifiques, dans leurs contributions à la recherche et à la politique dans le Nord. On encourage les boursiers à travailler conjointement avec d'autres disciplines sur des projets et à prévoir l'avancement et la mobilisation des connaissances dans leur conception. Les résultats du projet devraient comprendre des documents utiles et faciles à comprendre pour les décideurs et les communautés.

Les chercheurs en sciences naturelles et physiques, en sciences économiques et sociales, en sciences de la santé et de la vie, en sciences humaines, en ingénierie et en développement technologique sont encouragés à présenter leur demande au programme de bourses de recherche POLAIRE. Les chercheurs multidisciplinaires et interdisciplinaires sont également encouragés à présenter leur demande.

Les sujets de recherche peuvent porter sur n'importe quel domaine lié à l'un des [buts en sciences et technologie](#) de POLAIRE.

Le saviez-vous?

[Les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation](#) (2015), les principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones de 2018, et la reconnaissance et la mise en œuvre d'un Cadre des droits des Autochtones, donnent la priorité à la réconciliation entre le Canada et les peuples autochtones. L'objectif du programme de bourses de recherche est une réponse à cette priorité.

Subvention disponible

POLAIRE attribue au maximum cinq (5) bourses de 50000 dollars par an.

Durée

Chaque bourse est attribuée pour un (1) exercice (du 1^{er} avril au 31 mars). Les bénéficiaires ne peuvent recevoir qu'une seule bourse à la fois.

Calendrier

1. L'appel de demandes est lancé au mois d'octobre.
2. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 15 janvier 2024, à 23 h 59 (heure du Pacifique).
3. Les résultats des demandes seront communiqués en février.
4. Les demandeurs retenus devront confirmer leur acceptation au plus tard en mars.
5. Les paiements sont émis aux boursiers POLAIRE dans les 45 jours ouvrables suivant le 1^{er} avril. Les boursiers peuvent commencer à travailler sur leurs projets à compter du 1^{er} avril.
6. Les fonds doivent être dépensés avant le 31 mars de l'année suivante.

Admissibilité

Les bourses de recherche POLAIRE sont attribuées chaque année à des chercheurs postdoctoraux et à des chercheurs invités. Les chercheurs invités sont des chercheurs universitaires, des chercheurs communautaires et des détenteurs de savoirs autochtones.

Un chercheur postdoctoral et un chercheur invité doivent être accueillis par un établissement du Nord (établissement d'accueil).

Les demandeurs retenus qui ne sont pas Canadiens ou résidents permanents du Canada doivent satisfaire aux exigences du Canada en matière d'immigration.

Chercheur postdoctoral

Le chercheur postdoctoral doit avoir obtenu un doctorat :

- dans un domaine correspondant à l'un des [buts en sciences et technologie](#) de POLAIRE, dans une université reconnue;
- au cours des cinq dernières années au moment de la présentation de la demande.

Il n'y a pas de restrictions quant à la citoyenneté des demandeurs; cependant, les deux tiers des bourses doivent être accordées à des Canadiens ou à des résidents permanents.

Chercheur invité

Un chercheur invité est une personne qui répond à un ou plusieurs des critères suivants. Il s'agit d'un :

- chercheur communautaire du Nord affilié à une université reconnue;
- détenteur du savoir autochtone du Nord et un chercheur affilié à une université reconnue;

- chercheur universitaire qui souhaite faire progresser son programme ou sa pratique de recherche dans le Nord.

Les chercheurs communautaires et les détenteurs de savoirs autochtones peuvent se concentrer sur tout domaine d'expertise en matière de savoirs locaux ou autochtones en rapport avec l'un des [buts en sciences et technologie](#) de POLAIRE. Les chercheurs universitaires peuvent être employés dans n'importe quelle discipline ou département universitaire, à condition que la recherche soit clairement liée à l'un des [buts en sciences et technologie](#) de POLAIRE.

Établissements d'accueil

Le projet de recherche doit être réalisé dans le Nord et en partenariat avec l'un des établissements de recherche dans le Nord suivants :

- Institut de recherche du Collège Aurora
- [Société régionale inuvialuit](#)
- [Campus du Labrador de l'Université Memorial](#)
- [Collège de l'Arctique du Nunavut](#)
- [Centre de recherche du Nunavik](#)
- [Gouvernement du Nunatsiavut - Centre de recherche de Nunatsiavut](#)
- [Université de Yukon](#)
- Conseil des Premières Nations du Yukon
- [Institut arctique de l'Amérique du Nord - Station de recherche du lac Kluane](#)
- Centre d'études nordiques de Churchill

Critères de soumission

Pour présenter une demande au programme de bourses de recherche POLAIRE, vous devez soumettre un dossier de candidature.

Il incombe au demandeur de s'assurer que le dossier de candidature est complet avant de le soumettre. Les demandes qui ne répondent pas à **tous** les critères d'admissibilité ou qui sont incomplètes seront jugées non recevables et ne seront pas traitées. Tous les champs du formulaire de mise en candidature doivent être remplis.

Un dossier de candidature comprend ce qui suit :

- Formulaire de mise en candidature (.pdf) enregistré sous « candidature_nomdefamille »
- Proposition de projet détaillée (extension de fichier .txt, .doc, ou .docx) enregistrée sous « proposition_nomdefamille »
- Plan de travail du projet (modèle Word fourni) enregistré sous « plandetravail_nomdefamille »
- Budget du projet (feuille de calcul Excel fournie) enregistré sous « budget_nomdefamille »

- Formulaire de confirmation du soutien de l'établissement d'accueil (modèle Word fourni) à enregistrer sous « CSEA_nomdefamille »
- Chercheur postdoctoral : preuve de doctorat enregistrée sous « preuve_nomdefamille »
- Chercheurs invités : preuve d'affiliation à une université reconnue enregistrée sous « preuve_nomdefamille »

Formulaire de mise en candidature

Le formulaire de demande de financement est un document Word. Cette section fournit des directives pour remplir ce formulaire.

Partie A – Type de demandeur

Précisez le type de bourse pour lequel vous présentez votre demande. Consultez la section [Admissibilité](#) pour de plus amples renseignements.

Partie B – Renseignements sur le demandeur

Vous devez fournir vos coordonnées.

Ces coordonnées sont essentielles pour pouvoir accéder aux fonds approuvés. POLAIRE doit être en mesure de communiquer avec vous en temps opportun.

Partie C - Informations sur l'établissement d'attache

Indiquez le nom de l'établissement auquel vous êtes affilié. Indiquez l'adresse postale de cet établissement et le pays.

Partie D – Informations sur l'établissement d'accueil

Un superviseur de l'établissement d'accueil doit confirmer leur soutien.

Autres organisations du Nord

Si vous envisagez de travailler avec une organisation du Nord qui ne figure pas dans la section des [établissements d'accueil](#), vous devez d'abord demander l'approbation de l'[équipe des Subventions et contributions](#) POLAIRE (grants-contributions@polar-polaire.gc.ca).

Confirmation du soutien de l'établissement d'accueil

Téléchargez le [formulaire de confirmation du soutien de l'établissement d'accueil](#). Ce document doit être rempli et signé par le superviseur de l'établissement d'accueil. Il incombe au demandeur de s'assurer que le superviseur de l'établissement d'accueil remplit le formulaire. Le demandeur doit inclure la confirmation du soutien de l'établissement d'accueil dans son courriel de proposition.

Il est recommandé d'informer le superviseur de l'établissement d'accueil que l'équipe des [Subventions et contributions](#) de POLAIRE pourrait communiquer avec lui. Si POLAIRE ne peut pas joindre le superviseur de l'établissement d'accueil, cela peut avoir une incidence sur la possibilité d'accéder à des fonds approuvés.

Partie E – Renseignements sur le projet

Il faut fournir :

- un titre concis pour le projet;
- les dates de début et de fin de votre projet. Une bourse est attribuée pour un exercice et les dates de votre projet doivent concorder.

Indiquez le [but en sciences et technologie](#) de POLAIRE qui correspond le mieux à votre projet. Lisez les [descriptions plus détaillées des buts en sciences et technologie de POLAIRE](#) pour obtenir des descriptions plus claires.

Indiquez le(s) domaine(s) qui correspond(ent) le mieux à votre champ de recherche. Vous pouvez sélectionner plusieurs domaines de recherche. Les domaines sont les suivants :

- Sciences naturelles et physiques
- Économie
- Sciences sociales
- Santé et sciences de la vie
- Sciences humaines
- Ingénierie et développement technologique

Partie F - Proposition de projet

Votre demande comporte trois (3) sections :

1. Proposition détaillée du projet;
2. Plan de travail;
3. Budget.

Chaque section comprend une matrice d'évaluation et une évaluation pondérée.

Proposition détaillée du projet

Vous devez utiliser le [modèle de proposition de projet détaillé](#) fourni pour présenter vos renseignements. Enregistrez ce document dans un **document Word** distinct (extension de fichier .txt, .doc ou .docx) au format lettre (8,5 po par 11 po) et joignez-le à votre courriel de proposition.

Le texte doit être rédigé à in interligne de 1,15, une police de 11 points (Calibri) et des marges de 1 pouce. La proposition de projet ne doit pas dépasser 5 pages.

1. Résumé en langage clair

Fournissez un résumé clair et concis du projet en utilisant un [langage clair](#). Il est important de se rappeler que les lecteurs ne sont pas forcément des experts dans votre domaine de compétence. Si le projet est

approuvé pour un financement, ce résumé sera publié sur le site web de POLAIRE. Le résumé n'est **pas** une introduction; il doit présenter un aperçu du projet dans son ensemble.

Évaluation

Pondération : Réussi ou échoué

Longueur maximale de page : une demi-page

Renseignements obligatoires :

- Brève description des objectifs ou des questions du projet.
- Le lieu géographique où se déroulera le projet.
- Une déclaration sur la pertinence de votre projet pour les habitants du Nord.

2. Objectifs du projet

Fournissez des détails sur les objectifs de votre projet. Les objectifs peuvent être rédigés en style télégraphique.

Évaluation

Pondération : 10 %

Longueur maximale de page : une demi-page

Renseignements obligatoires :

- Des objectifs spécifiques, bien définis et mesurables.
- Une description de la manière dont les objectifs cadrent clairement avec les [buts en sciences et technologie](#) sélectionnés.

3. Conception de l'étude ou démarche et méthodologie du projet

Décrivez la conception de l'étude ou la démarche et les méthodologie du projet que vous prévoyez d'utiliser. Les renseignements fournis dans cette section doivent décrire comment votre projet se conformera aux principes de la recherche autochtone ou pourquoi ceux-ci ne s'appliquent pas à votre projet.

Décrivez tout engagement pris à ce jour à l'appui de ce projet et les plans concrets d'établissement de relations et de collaboration à l'avenir. Décrivez la mobilisation communautaire prévue ou expliquez pourquoi vous ne mobiliserez pas les communautés. Vous trouverez de plus amples renseignements à [l'annexe 1 - Considérations supplémentaires](#) sur la mobilisation communautaire.

Évaluation

Pondération : 25 %

Longueur maximale de page : 2 pages

Renseignements obligatoires :

- Aperçu et description clairs des étapes nécessaires à la mise en œuvre du projet, y compris, mais sans s'y limiter, les renseignements suivants :
 - Approche de la recherche ou de l'étude
 - Collecte de données
 - Analyse des données
 - Constatations ou résultats
- Décrire en quoi la méthodologie ou la conception de l'étude soutiendra la réalisation des objectifs du projet.
- Démontrer sa connaissance des autorisations et des approbations nécessaires, y compris les autorisations requises pour effectuer des recherches sur les terres octroyées par l'entente ou avec la participation des populations autochtones, s'il y a lieu.
- Expliquer comment le projet se conformera aux principes et protocoles de la recherche autochtone ou à d'autres principes et protocoles, ou expliquer brièvement pourquoi ils ne sont pas pris en compte.
- Préciser tout engagement prévu avec les gouvernements ou organisations autochtones et du Nord.

4. Pertinence et incidence pour les habitants du Nord

Décrivez la pertinence de votre projet par rapport aux priorités des populations autochtones et du Nord. Décrivez comment la pertinence du projet a été déterminée. Expliquez les priorités ou les lacunes que le projet vise à combler. Décrivez comment les résultats de votre projet auront une incidence sur les besoins et les priorités locales, régionales ou nordiques.

Évaluation

Pondération : 25 %

Longueur maximale de page : 1 page

Renseignements obligatoires :

- Décrire en quoi le projet cadre avec les priorités des populations autochtones et du Nord.
- Décrire les avantages à long terme du projet, notamment la manière dont le projet influencera la prise de décision dans un contexte nordique et polaire.
- Indiquer les décideurs et les bénéficiaires spécifiques qui profiteront des résultats du projet (p. ex., les ministères, les organisations autochtones et nordiques, etc.)

5. Diffusion des connaissances et des résultats

Dans cette section, remplissez le tableau pour fournir des renseignements sur la manière dont vous diffuserez les résultats de votre projet. Ajoutez des lignes au tableau si nécessaire.

Tenez compte de votre public cible lorsque vous élaborez votre approche pour diffuser des renseignements sur votre projet et les résultats de la recherche.

Veillez noter que les renseignements décrits dans cette section doivent être liés au plan de travail de votre projet. Tenez compte des conseils donnés dans la section sur l'aperçu du processus de recherche de [La recherche dans le Nord canadien](#).

Évaluation

Pondération : 20 %

Critères :

- Le plan est réalisable et démontre un engagement à diffuser les résultats du projet.
- Le public cible est bien défini pour chaque objectif de diffusion.
- Les résultats reflètent les considérations du plan de travail et de la durée de la bourse de recherche.

Plan de travail

Vous devez soumettre un plan de travail dans le cadre de votre demande. Téléchargez le modèle de plan de travail.

Les directives fournies pour le plan de travail sont organisées par section et sont énoncées ci-dessous.

Section 1

Indiquez votre nom et le titre de votre projet. L'exercice doit correspondre à l'appel aux demandes de bourses de recherche.

Laissez le numéro de l'entente vide; ces renseignements seront ajoutés par POLAIRE.

Section 2

Suivez les directives fournies dans le tableau ci-dessous. Vous pouvez ajouter des rangées supplémentaires au tableau en plaçant votre curseur sur la dernière colonne de la dernière rangée et en appuyant sur la touche de **tabulation**.

Colonne	Description des renseignements à inclure
A	Décrivez les activités qui seront réalisées dans le cadre du projet. Chaque activité devrait figurer dans sa propre rangée.
B	Indiquez les échéanciers correspondants à l'activité.
C	Indiquez les résultats escomptés pour l'activité. Les résultats doivent être déclarables et mesurables. Les résultats peuvent s'appliquer à plusieurs activités.

Évaluation

Pondération : 10 %

Critères :

- Les activités proposées sont réalisables et raisonnables.
- Les activités proposées sont claires et correspondent bien aux objectifs du projet.
- Les échéanciers proposés sont réalisables et réalistes pour exécuter l'activité proposée.

Budget

Présentez le budget du projet dans le cadre de votre demande. Téléchargez le [modèle de budget](#).

Le budget comporte trois feuilles de calcul. Celles-ci contiennent des formules intégrées. Vous devez commencer par la feuille de calcul *1_Coordonnées du demandeur* et parcourir les feuilles de calcul dans l'ordre chronologique. Les renseignements figurant sur une feuille de calcul rempliront des cellules dans d'autres feuilles de calcul.

Feuille de calcul 1 - Coordonnées du demandeur

Indiquez votre nom et le titre du projet tel qu'il figure dans votre formulaire de mise en candidature. Indiquez l'exercice pour lequel vous présentez votre demande. Ces renseignements s'afficheront automatiquement dans toutes les feuilles de calcul suivantes.

Feuille de calcul 2 – Financement POLAIRE

Le tableau ci-dessous explique comment remplir chaque rangée ou colonne de la feuille de calcul 2. Vous devez remplir les postes budgétaires correspondant aux dépenses pour lesquelles vous demandez une subvention. Pour de plus amples renseignements, consultez l'[annexe II - Dépenses admissibles et non admissibles](#).

Colonne	Description des renseignements à inclure dans chaque colonne ou cellule
A	Dans le menu déroulant, sélectionnez la catégorie de dépenses correspondant à l'activité pour laquelle vous demandez une subvention. Consultez l' annexe II - Dépenses admissibles et non admissibles pour une description de chaque catégorie de dépenses.
B	Indiquez les activités correspondantes de la colonne A du plan de travail du projet. Plusieurs activités du plan de travail peuvent être affectées à un poste budgétaire.
C	Fournissez une brève description de ce qui est spécifiquement financé. Par exemple, si la catégorie de dépenses est la location d'un bateau pour l'échantillonnage d'eau, indiquez le coût de la location du bateau par jour, par semaine ou par heure.
D	Indiquez le montant, au dollar près, demandé pour chaque poste budgétaire.
E	Cette cellule se remplira automatiquement en fonction des montants que vous inscrivez dans la colonne D.

Feuille de calcul 3 - Autres sources de financement

Les projets peuvent également être appuyés par d'autres sources de financement qui contribuent aux coûts directs. Ce soutien peut prendre la forme de contributions financières (en espèces) ou non financières (en nature) et peut provenir du ou des partenaires du projet, d'autres sources de financement ou de l'établissement d'accueil.

Colonne	Description des renseignements à inclure dans chaque colonne ou cellule
A	Dans le menu déroulant, sélectionnez la catégorie de dépenses correspondant à l'activité pour laquelle vous demandez une subvention. Consultez l' annexe II - Dépenses admissibles et non admissibles pour une description de chaque catégorie de dépenses.
B	Nom de la source fournissant les fonds ou le soutien en nature
C	Fournissez une brève description de ce qui est spécifiquement financé. Par exemple, si la catégorie de dépenses est la location d'un bateau pour l'échantillonnage d'eau, indiquez le coût de la location du bateau par jour, par semaine ou par heure.
D	Indiquez si le financement prend la forme de contributions financières ou en nature. Les contributions en nature sont des biens ou des services non monétaires (ressources) fournis au projet par des sources autres que POLAIRE, qui, s'ils n'étaient pas donnés, auraient été achetés avec les fonds du projet.
E	Indiquez le montant, au dollar près. Les contributions financières et en nature doivent être indiquées en dollars.
F	Cette cellule se remplira automatiquement

Évaluation

Pondération : 10 %

Critères :

- Les dépenses qui maximisent les avantages pour les communautés du Nord (p. ex., les salaires du personnel du Nord, les possibilités d'engagement pour les membres de la communauté/les décideurs et les matériaux de communication pour les décideurs du Nord) sont prises en compte.

Partie G - Dossier de candidature

Votre dossier comprend les documents suivants :

- Formulaire de mise en candidature (.pdf) enregistré sous « candidature_nomdefamille »
- Proposition de projet détaillée (extension de fichier .txt, .doc, ou .docx) enregistrée sous « proposition_nomdefamille »
- Plan de travail du projet (modèle Word fourni) enregistré sous « plandetravail_nomdefamille »
- Budget du projet (feuille de calcul Excel fournie) enregistré sous « budget_nomdefamille »
- Formulaire de confirmation du soutien de l'établissement d'accueil (modèle Word fourni) à enregistrer sous « CSEA_nomdefamille »

- Chercheur postdoctoral : preuve de doctorat enregistrée sous « preuve_nomdefamille »
- Chercheurs invités : preuve d'affiliation à une université reconnue enregistrée sous « preuve_nomdefamille »

Partie H – Déclaration

Signez et datez uniquement le formulaire de mise en candidature.

Présenter votre demande

Il incombe au demandeur de s'assurer que le dossier de candidature est complet avant de le soumettre à [l'équipe des Subventions et contributions](#). Les demandes qui ne répondent pas à **tous** les critères d'admissibilité ou qui sont incomplètes ne seront pas examinées en vue d'un financement.

Liste de vérification des documents

Le dossier de candidature complet doit comprendre les documents obligatoires suivants :

- Formulaire de mise en candidature (.pdf) enregistré sous « candidature_nomdefamille »
- Proposition de projet détaillée (extension de fichier .txt, .doc, ou .docx) enregistrée sous « proposition_nomdefamille »
- Plan de travail du projet (modèle Word fourni) enregistré sous « plandetravail_nomdefamille »
- Budget du projet (feuille de calcul Excel fournie) enregistré sous « budget_nomdefamille »
- Formulaires de confirmation du soutien de l'établissement d'accueil (modèle Word fourni) à enregistrer sous « CSEA_nomdefamille »
- Chercheur postdoctoral : preuve de doctorat enregistrée sous « preuve_nomdefamille »
- Chercheurs invités : preuve d'affiliation à une université reconnue enregistrée sous « preuve_nomdefamille »

Joignez les documents ci-dessus à un courriel destiné à [l'équipe des Subventions et contributions](#) ([ajouter l'adresse courriel ici](#)). Dans l'objet de votre courriel, saisissez : « Demande de bourse de recherche _votre nom de famille ».

Assurez-vous de conserver une copie de tous les documents. Si votre demande est retenue, il se peut que vous deviez modifier votre demande avant que POLAIRE ne vous accorde un financement.

Date limite pour présenter une demande

La date limite pour présenter une demande est le **15 janvier 2024**, à 23 h 59 (heure du Pacifique). Les demandes reçues après la date limite ne seront pas examinées en vue d'un financement.

Questions

Pour toute question concernant le programme de bourses de recherche POLAIRE 2024-2025, veuillez communiquer avec [l'équipe des Subventions et contributions](#).

Annexe I – Considérations supplémentaires relatives au projet

Éthique de la recherche, permis et licences

Le demandeur doit déterminer si des permis, des approbations éthiques et des licences sont exigés par les gouvernements territoriaux, fédéraux ou autochtones et les organisations de revendication territoriale et de les obtenir le cas échéant avant de mener les activités du projet. Il peut s'agir par exemple de ce qui suit :

- Éthique de la recherche;
- Évaluation environnementale;
- Permis et licences régionaux.

Pour obtenir des renseignements sur l'éthique de la recherche et les exigences en matière de permis et de licences, veuillez consulter le document [La recherche dans le Nord canadien - Canada.ca](#).

Mobilisation communautaire

La mobilisation communautaire est un élément fondamental des projets financés par POLAIRE. Il est essentiel de mobiliser la communauté afin de garantir un échange significatif d'informations et de renforcer les relations de collaboration. L'intégration complète de démarches de mobilisation de la communauté dans tous les aspects des projets fournira des preuves détaillées et pertinentes concernant le soutien des avantages pour la communauté. Les relations entre la communauté et les chercheurs doivent être établies dès le début du processus de planification du projet, en précisant le niveau de mobilisation ainsi que les rôles et responsabilités de chaque partenaire.

Langues officielles

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer la vitalité des communautés francophones et anglophones minoritaires au pays (les francophones vivant à l'extérieur du Québec et les anglophones vivant au Québec), en favorisant leur développement ainsi que la reconnaissance et l'utilisation à part entière des deux langues officielles dans la société canadienne. Les projets doivent être accessibles dans l'une ou l'autre des langues officielles, ou les deux, en fonction de la portée et du public cible.

Langues autochtones

Savoir polaire Canada reconnaît l'importance d'appuyer, de préserver, de revitaliser et de promouvoir les langues autochtones. On encourage le demandeur à prendre des mesures pour communiquer et fournir des services et des produits liés au projet dans les langues autochtones parlées par les organisations nordiques et les groupes autochtones cibles.

Analyse comparative entre les sexes

Le gouvernement du Canada s'est engagé à appliquer l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS+).

L'ACS Plus veille à ce que des principes solides d'équité, de diversité et d'inclusion soient appliqués à la conception, aux méthodes, à l'analyse et à l'interprétation de la recherche, ainsi qu'à la diffusion des résultats de la recherche. Dans le contexte de la recherche, l'ACS Plus est un processus analytique utilisé pour examiner systématiquement comment les différences entre les facteurs identitaires, tels que le sexe, le genre, la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge et les déficiences intellectuelles ou physiques, influent sur les résultats de la recherche et sur les répercussions de ses conclusions. Elle exige par ailleurs des chercheurs qu'ils réfléchissent de manière critique à l'influence de leur propre identité sur les résultats de la recherche. L'objectif est de promouvoir une recherche rigoureuse qui tient compte des facteurs identitaires afin que les résultats aient un impact et soient pertinents pour la diversité de la population.

Annexe II - Dépenses admissibles et non admissibles

Cette section fournit des directives qui vous aideront à remplir l'annexe B - Budget.

Achat de matériaux, d'équipement et de fournitures

- Peut comprendre l'achat de fournitures de bureau/de laboratoire, d'appareils électroniques, du matériel de laboratoire/de terrain, de fournitures/équipements divers de terrain, ainsi que les coûts de réparation, d'entretien et de mise à niveau.

Honoraires et services professionnels (contrats)

- Honoraires à verser à des personnes (conseillers, entrepreneurs, spécialistes ou membres de la communauté) possédant les qualifications, les connaissances et l'expertise requises.
- Les frais de déplacement des entrepreneurs doivent être compris dans cette catégorie de dépenses.

Salaires et avantages sociaux des employés et des travailleurs occasionnels et honoraires

- Peut comprendre les salaires du personnel directement impliqué dans les activités du projet, y compris le personnel à temps plein et à temps partiel, les stagiaires (collégiens, étudiants de premier cycle, étudiants diplômés, boursiers postdoctoraux) et les chercheurs internationaux.

Déplacement, y compris les repas et l'hébergement

- Comprend toutes les dépenses liées aux déplacements, à l'accueil, aux conférences et aux événements.
- Les frais de déplacement doivent respecter la [directive sur les voyages](#) du Conseil national mixte.
- Pour les déplacements, précisez les moyens de transport (avion, véhicule), les points de départ et de destination et la raison du déplacement.
- Pour l'accueil, précisez l'objectif (réunion, conférence), le lieu de la rencontre, le nombre de participants, le nombre de jours et les coûts des éléments d'accueil applicables.
- Pour les repas et les frais accessoires, précisez le nombre de jours.
- Pour l'accueil, indiquez si les repas et les boissons sont fournis, si une installation est louée ou si un équipement audiovisuel est loué.
- Important : Les frais de déplacements des entrepreneurs ne doivent pas être compris dans cette section. Ces dépenses doivent être saisies dans la catégorie de dépenses « Honoraires et services professionnels ».

Frais postaux et d'expédition

- Comprend les frais postaux et d'expédition des fournitures, des matériaux et de l'équipement.

Dépenses non admissibles

- Tous les coûts qui ne sont pas directement liés au projet;
- Les frais divers non identifiés;
- Les frais de déplacements et d'accueil qui dépassent ceux prévus dans la Directive sur les voyages;
- Les frais de location de locaux et d'équipements appartenant à l'organisation bénéficiaire;
- Toute dépense encourue dans une catégorie de dépenses non mentionnée ci-dessus.